

## Quels modes de gestion pour une ressource naturelle particulière : l'eau ?

■ Nulle vie sans eau : c'est sur ce critère que les physiciens et les biologistes évaluent la capacité d'une planète à abriter de « petits hommes verts ». Indispensable à toute activité humaine, l'eau est une ressource vitale. Dans le même temps, l'eau est peut-être aussi la chose du monde la moins bien partagée entre les hommes : si la Chine représente plus de 20 % de la population mondiale, elle ne dispose que de 7 % des ressources en eau, qui plus est inégalement réparties entre le nord et le sud du pays. Pour bien des populations, le stress hydrique est la règle, compromettant le développement durable : une personne sur quatre reste privée d'eau potable. Mais n'est-ce pas dans ce paradoxe que réside l'une des caractéristiques des biens collectifs, à la fois rares et indispensables? Le propre de ces biens, n'est-il pas de

créer une situation d'interdépendance pour ainsi dire vitale entre ceux qui le possèdent en abondance et ceux qui en sont dépourvus, appelant à une gestion collective respectueuse des besoins élémentaires de chacun ? Voilà qui n'est pas sans rappeler une définition classique de la gouvernance. Pourtant, une analyse même superficielle des faits nous montre que l'émergence de mécanismes de ges-

tion collective se fait largement attendre : les égoïsmes restent la règle. Dans bien des cas, l'interdépendance est synonyme de domination : ne parle-t-on pas d'une géopolitique de l'eau, comme si l'or bleu était une ressource exclusive, une arme stratégique ? Cet état de faits ne doit pas nous interdire de penser : l'accès à l'eau reste un droit. Sa gestion est affaire de citoyenneté, de civisme et de civilité : elle pose la question du « vivre ensemble aujourd'hui et demain », et ne saurait être pensée sans l'existence d'une « chose publique », quelle qu'en soit l'échelle, universelle, nationale, ou locale. L'eau n'est peut-être pas la chose du monde la mieux partagée : c'est le cas de la Raison. Comment dès lors organiser la responsabilité collective de la gestion de cette ressource indispensable ? ■

**Ne parle-t-on pas d'une géopolitique de l'eau, comme si l'or bleu était une ressource exclusive, une arme stratégique ?**



in El País\*, *Courrier International* n° 819, 13 juillet 2006.

## Espagne : Touche pas à mon eau !

**Les régions espagnoles, de plus en plus autonomes face à Madrid, veulent contrôler « leur » bassin hydrographique sans rendre de comptes à leurs voisins.**

Lola Galán

**E**ntre Séville et Cordoue, le train traverse des champs d'orangers d'une perfection presque artificielle, alternant avec des plantations de tournesols et d'oliviers. C'est le paysage de la vega [plaines cultivées] du Guadalquivir, fertile et lumineuse sous le soleil de juin. Près des deux tiers des terres irrigables d'Andalousie, ainsi que près de la moitié de ses presque 8 millions d'habitants, sont concentrés près du fleuve. On comprend dès lors pourquoi le Guadalquivir est devenu le grand objectif du nouveau statut d'autonomie que vient d'adopter le parlement local : les Andalous y réclament des « compétences exclusives » pour la gestion du fleuve. Sur quelle base ? « Presque tout le bassin est situé sur notre territoire », fait valoir Gaspar Zarrías, conseiller à la présidence de la Junta [gouvernement autonome] d'Andalousie. « Le Guadalquivir, c'est l'Andalousie. Or l'Andalousie n'entend pas se faire dicter sa loi par ses voisins ! » Une formule qui résume bien l'esprit de la nouvelle bataille de compétences menée par les régions autonomes espagnoles. La Catalogne a ouvert le feu dans l'objectif de verrouiller les eaux du delta de l'Ebre. L'Andalousie est ensuite entrée en lice en réclamant son Guadalquivir, et c'est aujourd'hui au tour de la Castille-Léon,

qui veut gérer elle-même le bassin du Douro. La liste ne s'arrête pas là. L'Aragon met en avant sa position prééminente sur le cours de l'Ebre. La Castille-La Manche prépare elle aussi ses arguments pour éviter que les eaux du Tage n'aillent sans son accord à d'autres régions autonomes. Ce sont là les signes avant-coureurs d'une guerre de l'eau entre régions autonomes. Les litiges vont se régler au Parlement et devant les tribunaux, mais le dénouement semble incertain. « C'est vrai que nous sommes dans une escalade de l'absurde, où chaque région fait monter les enchères », reconnaît Alfredo Boné, conseiller à l'environnement d'Aragon. Mais il y a des raisons à cela. « La législation espagnole, poursuit-il, date d'il y a quatre-vingts ans. La politique doit évoluer, une bonne partie de ce que gèrent les confédérations pourrait être confiée aux régions autonomes. » Boné fait allusion aux « confédérations hydrographiques », créées en 1926 pour gérer les bassins des principaux fleuves. Elles sont aujourd'hui sous la tutelle du ministère de l'Environnement. ►►►



### \*El País

Né en mai 1976, six mois après la mort de Franco, « Le Pays » est une institution en Espagne. Il est le plus vendu des quotidiens d'information générale et s'est imposé comme l'un des vingt meilleurs journaux du monde. Plutôt proche des socialistes, il appartient au groupe de communication PRISA. Format tabloid, maquette aérée, écriture journalistique à l'anglo-saxonne, bonne couverture de l'actualité internationale, contributions d'intellectuels prestigieux : tels sont les principaux ingrédients d'une formule de presse qui reste inégalée dans le pays.

►►► En vertu de la loi sur l'eau de 1985, révisée plusieurs fois depuis, seuls les bassins situés à l'intérieur du territoire de chaque région peuvent relever du pouvoir local. Ceux qui traversent plusieurs régions continuent de dépendre de l'exécutif central, mais ces principes sont aujourd'hui battus en brèche. Le nouveau statut d'autonomie andalou en est un bon exemple. « C'est vrai qu'un nouveau pas a été franchi », reconnaît le directeur général des eaux, Jaime Palop. En effet, le Guadalquivir – comme le Douro – arrose trois autres régions. Ce fleuve andalou reçoit des affluents d'Estrémadure et de Castille-La Manche. En Estrémadure, le Président de la Junta, le socialiste Juan Carlos Rodríguez Ibarra, a déjà protesté : il refuse que Séville se mêle de ses affaires. Le Duero pose un problème particulier du fait qu'il traverse le Portugal avant de déboucher dans l'Atlantique. « Nous ne pouvons pas céder le contrôle d'un bassin international », rappelle Palop. Le conseiller à l'environnement de Castille-Léon, Carlos Fernández Carriedo, ne le réclame pas non plus. « Nous nous limitons à appliquer ce qu'a accepté Madrid, comme c'est le cas avec la PAC. Le gouvernement négocie à Bruxelles le quota de betteraves, et nous, nous appliquons l'accord. » Mais les fleuves sont plus compliqués que les betteraves. En témoignent les échanges d'accusations et les recours judiciaires de ces derniers mois : la Castille-La Manche contre le transfert des eaux du Tage vers le Segura, accepté par le gouvernement pour sauver les cultures du Levant [région de Valence et de Murcie] ; l'Aragon contre l'Estatut valencien, qui réclame des « excédents » de l'Ebre ; la Castille-Léon contre la loi qui déroge au plan hydrologique national, laissant à Barcelone et à Madrid le contrôle des eaux de l'Ebre. La position du ministère de l'Environnement est ambivalente. D'un côté, il voit d'un mauvais œil un émiettement des compétences en matière de gestion de l'eau, mais de l'autre, comme le rappelle Palop, il est inévitable dans les circonstances actuelles que les régions autonomes se voient transférer ces compétences.

SI LA GESTION  
DE LA POLITIQUE  
TERRITORIALE A DÉJÀ  
ÉTÉ DÉCENTRALISÉE,  
COMMENT NE PAS Y  
INTÉGRER L'EAU ?

Si la gestion de la politique territoriale a déjà été décentralisée, comment ne pas y intégrer l'eau ? Un détail qui n'a pas échappé à Séville, laquelle gère déjà le bassin du Sud et celui de l'Atlantique, à travers l'Agence andalouse de l'eau. Juan Corominas, directeur de cet organisme, reconnaît que, avec les nouveaux statuts d'autonomie, « le modèle de gestion de l'eau en Espagne est en train de changer ». À l'en croire, il était grand temps. « C'est un thème qui aurait dû être abordé pendant la transition [démocratique]. Les confédérations sont nées comme des organismes de développement du pays. Le ministère de l'Environnement a alors joué un rôle de coordination. Mais le gouvernement [central] a gardé tout le pouvoir. L'Andalousie n'a qu'une présence assez symbolique au sein de la confédération du Guadalquivir. » Tout cela ne va-t-il pas avoir des répercussions sur la politique hydraulique de l'État ? N'est-ce pas un contresens économique que les cultures de Murcie ou d'Almería courent à la ruine par manque d'eau, tandis que d'autres bassins hydrographiques en ont trop ? [Après les grandes manifestations contre le Plan hydrographique national (PHN) du gouvernement Aznar], le gouvernement socialiste a exclu les transferts d'un fleuve vers un autre. « Les deux projets de plan national de redistribution de l'eau ont démontré qu'une telle approche éveillait des susceptibilités. Et ils ont accredité l'idée que l'eau était rare. » Résultat : le programme AGUA (Mesures pour la gestion et l'utilisation de l'eau), qui succède au PHN, met l'accent sur la lutte contre le gaspillage, la réutilisation de l'eau, le dessalage et le traitement des eaux saumâtres. Désormais, si une région veut proposer un aménagement urbain, agricole ou industriel, elle va devoir expliquer avec quelle eau elle compte le réaliser. Il ne suffira pas de se présenter à un guichet et de réclamer le premier, comme cela a été le cas jusqu'à présent. ■



# La gestion des ressources en eau : un problème stratégique pour la Chine

Franck Galland

**D**epuis des millénaires, la culture et la philosophie chinoises sont très proches de la nature, mais depuis que la Chine a amorcé son indispensable développement industriel et urbain, ce rapport à la nature s'est dégradé, entraînant des effets pervers sur l'environnement. L'entrée dans la mondialisation par l'économie de marché socialisée et le poids que représente un cinquième de la population mondiale ont créé des besoins importants en énergie, produits alimentaires et industriels. Qu'on ne s'y trompe pas, ce ne sont pas les écrits alarmistes des experts occidentaux, ni la surmédiation de leurs interventions, qui ont éveillé les consciences chinoises. La mesure des enjeux économiques et sociétaux représentés par la raréfaction et la pollution des ressources en eau à grande échelle a été prise de longue date par la Chine. Outre l'état des lieux de la situation des eaux en qualité mais aussi en quantité, l'un des buts de cet article est de présenter les solutions promues par les autorités chinoises sans négliger les conséquences géopolitiques régionales.

Harbin, cent tonnes de benzène déversés par accident dans la Songhua, quatre millions d'habitants privés d'eau pendant plus d'une semaine. Cette catastrophe n'est malheureusement pas un

cas isolé en Chine, comme dans d'autres pays à forte croissance économique et industrielle.

Le vice-ministre de la construction, Qui Baoxing, a donné le ton lors d'un forum organisé à Henan, le 25 octobre 2005, parlant de « la crise d'eau la plus sérieuse et la plus urgente au monde ». Pour appuyer ses déclarations, un ingénieur en chef du ministère des Ressources en eau affirmait également qu'environ un quart des ressources chinoises en eau étaient menacées par la pollution et ce dans plus de la moitié des villes. En effet, environ un tiers des rejets industriels et deux tiers des rejets domestiques seraient déchargés sans aucun traitement primaire. De la même façon, selon l'administration pour la protection de l'environnement, seulement 40 % des 669 villes de plus de 100 000 habitants disposeraient de stations d'épuration, alors que la quantité d'eaux usées rejetées progresse de 5 % par an, atteignant 46 milliards de tonnes en 2003 (46 % sont d'origine industrielle et 54 % d'origine urbaine)

Les autorités chinoises sont conscientes de cette situation dramatique pouvant hypothéquer le développement du pays. Elles ont donc défini des orientations d'action. Tout d'abord, les autorités gouvernementales ont choisi de s'attaquer au secteur de l'assainissement dans les grandes villes. Inclus dans les priorités du X<sup>e</sup> plan quinquennal, le taux de traitement des eaux devrait passer de 18 % en 2002 à 40 % en 2010. Pour cela, le marché chinois s'est ouvert au savoir-faire des grandes sociétés privées occidentales, notamment au profit de Suez et de ►►►

CENT TONNES DE  
BENZÈNE DÉVERSÉS  
PAR ACCIDENT DANS  
LA SONGHUA, QUATRE  
MILLIONS D'HABITANTS  
PRIVÉS D'EAU PENDANT  
PLUS D'UNE SEMAINE.

Franck Galland est directeur de la sûreté de Suez Environnement

*Ce texte a initialement été publié par la revue Défense nationale et Sécurité collective (n° 7, 2006 – <http://www.defnat.com>). Nous remercions le contre-amiral Girard pour l'aimable autorisation de reproduction qu'il nous a accordée.*

►►► Véolia qui ont remporté d'importants succès commerciaux. Les acteurs privés chinois ont également été mobilisés pour doter la Chine de capacités de traitement des eaux usées. Ici, l'approche de l'investisseur plutôt que celle de l'opérateur a été favorisée avec la garantie de fortes subventions gouvernementales. L'efficacité et le volontarisme de ces programmes en assainissement n'ont cependant pas encore gommé les fortes disparités existantes entre la Chine littorale, la Chine intérieure et les régions du Nord, sur la rive gauche du Yangtze, laissées relativement en marge des opérations en cours. Par ailleurs, les autorités font preuve de réactivité face aux crises environnementales comme ont pu le montrer les suites immédiates de l'épisode dramatique d'Harbin. Le chef de l'administration pour la direction de l'environnement, a immédiatement été contraint de démissionner et une enquête a été lancée portant sur 21 000 usines chimiques situées en bordure de fleuves et de rivières. D'autres pays auraient pu montrer plus de lenteur à agir. À terme, le gouvernement de Pékin semble également avoir pris la mesure des menaces pesant sur les ressources puisque fin janvier 2006, lors d'une réunion du Conseil des affaires d'État présidée par le Premier ministre Wen Jiabao, a été décidée la rédaction de nouvelles réglementations visant à renforcer la gestion et la protection des ressources en eau et en promouvoir une utilisation plus rationnelle.

Néanmoins, il semble vain de ne prendre en compte que la qualité des eaux alors même que la Chine est confrontée à de fortes contraintes d'approvisionnement.

La Chine représente 21 % de la population mondiale, mais ne dispose que de 7 % des ressources en eau, lesquelles sont inégalement réparties, le Nord ayant trois fois moins d'eau par habitant que le Sud. Par ailleurs, sur l'ensemble du territoire, la ressource est globalement moins dis-

ponible. Pour preuve la diminution de 15 % de la surface des lacs et de 26 % de celle des marais par rapport à 1950. Pire encore, selon l'ingénieur Liu Ning, plus de 90 % des cours d'eau, dont le fleuve Jaune, sont asséchés une partie de l'année.

Certes la croissance industrielle et le boom démographique sont responsables de la raréfaction constatée, mais d'autres facteurs ne sont pas négligeables. Ainsi, alors que la Chine est la quatrième puissance économique mondiale, les pertes en eau dans les systèmes d'irrigation atteignent encore 60 % contre 20 à 30 % dans les pays développés. En outre, l'augmentation des besoins en eau urbaine ne s'est que peu traduite par une revalorisation des tarifs pourtant indispensable pour financer le renouvellement des infrastructures, les campagnes de détection de fuites sur le réseau et leurs réparations.

Pour faire face à ce manque d'eau, une des solutions est l'augmentation de l'offre par une politique de grands aménagements hydrauliques dans la lignée du Grand Canal chinois construit au VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'actualité est de relever le pari de l'ouvrage titanesque représenté par le transfert d'eau Sud-Nord. L'idée est de lier le fleuve Jaune, réputé pour ses forts étiages, et le Yangtze, fréquemment confronté à d'importantes crues, sur plus de 1500 km, grâce au Projet d'adduction d'eau du Sud au Nord (PAESN). Pour ce faire, trois dérivations sont nécessaires. La première, dérivation est, reliera l'aval du Yangtze non loin de Nanhin jusqu'au sud de Tianjin, le port commercial de Pékin. La deuxième, dérivation centre, sera un fleuve de 1432 km entièrement façonné par l'homme pour assurer à Pékin et Tianjin un complément fondamental en eau brute à partir de 2010. La troisième, dérivation ouest, est d'une ambition technique très audacieuse : prélever 17 milliards de mètres cubes d'eau du Yangtze sur les hauts plateaux tibétains et les transférer dans le fleuve Jaune non loin de sa source, le tout à 4000 mètres d'altitude.

Le volontarisme des dirigeants chinois en matière d'aménagements hydrauliques a pour conséquence immédiate de réaffirmer la place du Tibet en tant qu'espace géostratégique essentiel





de la République Populaire de Chine. Représentant 40 % des territoires du Grand Ouest chinois, il est au centre des préoccupations du programme de développement de l'Ouest lancé en 2001 et dont les objectifs sont de valoriser les ressources locales intéressantes en vue de renforcer la sécurité de l'État et de l'économie nationale. L'eau du Tibet est ainsi vue comme une ressource stratégique qu'il convient de préserver et de gérer dans l'intérêt national. À cette fin, la région autonome du Tibet a approuvé, début février 2006, un programme sur la protection et la construction d'un rideau de sécurité écologique du plateau d'État du Tibet, qui comprend un investissement de 10,7 milliards de yuans visant à la construction de 12 projets entre 2006 et 2010. Outre cette position stratégique en interne, le Tibet pourrait très bien se retrouver au centre d'une polémique régionale. Il est considéré en effet comme le château d'eau de la région : la source de l'Indus et du Brahmapoutre pour la péninsule indienne, de la Salween pour la Thaïlande et de la Birmanie, et du Mékong, fleuve nourricier de la péninsule indochinoise. Qu'arriverait-il si demain la dérivation Ouest du PAESN ou le rideau de sécurité écologique avaient une incidence sur le débit des fleuves majeurs de l'Inde ? La Thaïlande, pourrait-elle également rester impassible devant les projets de barrage hydroélectriques qui se feront sur la Salween ? De même, un second désastre écologique sur le modèle de celui qu'a connu Harbin, pourrait-il avoir pour conséquence de perturber durablement les relations sino-russes ?

Ces questions sont posées au plus haut niveau et les dirigeants chinois sont confrontés à de réels dilemmes en matière de stratégie de voisinage pour concilier intérêts économiques et relations diplomatiques. En effet, le rythme du développement économique impose aux autorités chinoises une *realpolitik* basée sur l'augmentation rapide de l'offre en eau, tant en volume qu'en qualité, et les pousse à une politique ambitieuse, et sans doute inégalée, d'aménagements hydrauliques sur des fleuves partagés avec des voisins.

Afin d'éviter des tensions entre États au sujet du partage des ressources en eau et de la préservation de leur qualité, sans doute doit-on une nouvelle fois favoriser l'émergence de solutions pragmatiques. Pour cela, les élites gouvernementales chinoises doivent prendre la mesure de ce que représente l'enjeu hydraulique en matière de relations internationales comme le démontre l'imbrication de ces logiques dans le conflit israëlo-palestinien. Elles doivent également tenter de trouver un lieu de dialogue avant que les relations de voisinage ne s'aggravent. À ce titre, pourquoi le Groupe de Coopération de Shanghai ne se saisirait-il pas du dossier ? Par ailleurs, des partenariats stratégiques devront offrir à la Chine des solutions globales et diversifiées lui permettant de surmonter cette situation de stress hydrique, véritable fléau pour les pays aptes à faire profiter la Chine de leur expérience et de leur savoir-faire dans la gestion des contraintes naturelles.

Des acteurs étatiques aux solutions éprouvées sauront, n'en doutons pas, saisir ces opportunités nouvelles de coopération. Ainsi en sera-t-il d'Israël dont les compétences en matière de réutilisation des eaux usées, de technologies d'irrigation et de dessalement sont mondialement connues.

Le contexte et l'urgence de la situation en Chine laisse également entrevoir à l'École française de l'eau de belles perspectives, tant dans le domaine du conseil, de l'ingénierie que dans celui du service. Encore plus qu'hier, il fait ainsi que l'eau soit un outil diplomatique pour la France en Chine et contribue encore à renforcer la coopération publique-privée entre les deux pays. ■

L'EAU DU TIBET EST  
AINSI VUE COMME UNE  
RESSOURCE STRATÉGIQUE  
QU'IL CONVIENT DE  
PRÉSERVER.

Professeur de politique publique au Center for China Studies de l'Académie chinoise de sciences, il est membre du Lead Experts Group du Conseil de Chine pour la Coopération internationale sur l'environnement et le développement (CCICED), et conseiller du programme de plusieurs organisations internationales et fondations.

## Mutation de la question de l'eau et réforme de la gouvernance en Chine

Wang Yi

**L**a question de l'eau place actuellement la Chine face à de nombreux défis. En effet, les problèmes liés à l'eau sont en pleine mutation depuis une vingtaine d'années. En raison du changement climatique, on est passé des catastrophes naturelles traditionnelles à des catastrophes climatiques sans précédent (inondations ou sécheresses généralisées), d'une pollution ordinaire à une pollution complexe (due aux bassins de drainage), et d'une situation de pénurie chronique à une situation de pénurie générale dans laquelle la rareté des ressources, le gaspillage et la pollution interagissent. De plus, l'activité humaine et la mauvaise gestion des ouvrages hydrauliques accentuent la détérioration des ressources disponibles. Voilà les différents problèmes qui constituent la toile de fond de la question de l'eau en Chine.

Bien que la gestion de l'eau ait fait l'objet d'importantes améliorations ces cinquante dernières années, elle continue à poser de nombreuses difficultés. En effet, le système de gestion actuel n'est pas en mesure de répondre à l'évolution qualitative des problèmes ainsi qu'à la demande croissante engendrée par le développement économique de la société chinoise.

En Chine, la gestion des ressources hydrauliques traverse actuellement une période de transition assez inédite : elle doit gérer la mutation complète d'un ancien système vers un nouveau.

Mais alors que le système actuel – posant comme norme la centralisation et la planification – n'est pas encore totalement achevé, il faut déjà penser l'évolution vers un système plus moderne, dont les normes seraient désormais le marché et la décentralisation. Cette conversion du dispositif de gestion de l'eau est la clef si l'on veut affronter les difficultés à venir : car en Chine, l'essentiel de ces difficultés est lié à une crise de gouvernance.

Actuellement, les principales difficultés concernant la gestion de l'eau tiennent à ce que les caractéristiques du système actuel – et ses défaillances – empêchent une gestion véritablement globale des ressources hydrauliques. Par ailleurs, le système souffre de son insuffisante rationalisation. Un règlement fait encore largement défaut, qui procéderait d'une planification d'ensemble et d'une réflexion globale sur la gestion des ressources. Ensuite, les ressources en eau et les mécanismes de gestion du milieu aquatique sont en inadéquation, entravant la mise en place efficace de mesures de gestion des ressources en eau. Enfin, les droits et intérêts du public ne sont pas correctement garantis, compte tenu d'une insuffisante participation des parties concernées.

Si la Chine veut effectivement parvenir à une gestion globale de ses ressources en eau, elle doit veiller à améliorer l'état de ses connaissances, réformer sa manière de penser la gestion de l'eau, et refondre son système de gestion actuel. Elle doit opérer une mutation de son organisation et de ses systèmes de pratiques, concevoir un nouveau modèle de gestion des ressources, favoriser une mise en place claire du droit et du système et l'unifier harmonieusement sur la base



d'une claire répartition des tâches entre l'État et ses agents. Elle doit aussi instituer des mécanismes efficaces d'harmonisation et de participation publique, établir un agenda précis et prendre les mesures politiques adéquates, consolider ses compétences en vue d'une gestion globale de l'eau, et accroître la fiabilité de ses technologies. Enfin, elle doit accélérer l'introduction d'une gestion des bassins de drainage inspirée des principes du développement durable.

Dans tous les cas, avant que le poids du peuple et du marché ne s'affirme, et avant que simultanément l'État ne soit amené à jouer un rôle de supervision, la Chine, dans sa réforme de la gestion des ressources hydrauliques, répond à la crise en choisissant d'augmenter les dépenses de gestion, en finançant la maintenance du système de distribution et en cherchant une solution au grave problème du « déficit de gouvernance ».

Sous l'impulsion d'un État directeur, l'idée est d'entreprendre à grande échelle la mise en place d'un nouveau système qui ne donnerait plus seulement la priorité aux infrastructures, mais à l'architecture d'ensemble. L'objectif consiste en fait à parvenir à l'édification d'une société écologique qui consommerait l'eau avec parcimonie : il s'agit donc de trouver à la crise hydraulique une solution qui, sans entraver le développement économique de la Chine, permette une consommation des ressources respectueuse du développement durable. Parallèlement, le mode de contrôle des ressources doit subir une nécessaire

réorientation stratégique : la mise en place d'un système encourageant l'économie d'eau pourrait permettre de dépasser la dépendance à une augmentation croissante des infrastructures. Il est donc important que la priorité soit donnée à l'extension cohérente des infrastructures et des outils de gestion, et non plus à la seule construction de nouvelles infrastructures : il s'agit plutôt de penser le système d'une manière renouvelée, en accordant une place prépondérante à la régulation économique, la supervision de marché, la gestion de la société et le service public. ■

Les principales difficultés concernant la gestion de l'eau tiennent à ce que les caractéristiques du système actuel – et ses défaillances – empêchent une gestion véritablement globale des ressources hydrauliques. »



